



I N F O R M A T I O N A L A P R E S S E

22 juin 2015

Réunion publique d'information sur la vidéoprotection

Liberté de chacun
& sécurité pour tous

Parlons-en
ensemble !

Réunion publique sur la vidéoprotection
LUNDI 22 JUIN 20H
À l'hôtel de ville

Inscrivez-vous sur
vivre-a-niort.com

La municipalité organise lundi 22 juin à 20h, à l'hôtel de ville, une réunion publique d'information sur le projet d'installation de caméras de vidéoprotection en centre-ville, à partir du 1^{er} trimestre 2016.

La sécurité de chaque citoyen est un droit. C'est également un service public assuré par l'Etat et la police nationale en lien avec la Ville qui apporte son concours direct à l'exercice de cette mission. Les moyens de prévention évoluent avec les formes nouvelles de délinquance apparues à Niort comme ailleurs. Le déploiement de la vidéoprotection fait

partie des dispositifs adaptés pour lutter contre la délinquance, tout comme la future convention de coordination entre les polices nationale et municipale.

Des caméras seront disposées de la Brèche au Moulin du Milieu en passant par les rues piétonnes, la rue Brisson, les places du Roulage et Saint-Jean avec le concours financier de l'Etat.

Ce projet entre dans le dispositif de prévention de la délinquance en centre-ville élaboré, sous la présidence du maire, par les partenaires du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance.

- Les Niortais qui souhaitent participer à cette réunion doivent s'inscrire au préalable en ligne sur le site internet de la Ville www.vivre-a-niort.com ou en téléphonant au 05 49 78 75 44